



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Convention Ville de Niort / Associations diverses

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2000

Vie Associative/Jumelages

Convention Ville de Niort / Associations diverses

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

4397	Société des aviculteurs	25.000 F	<i>soit</i>	3.811,22 €
-------------	--------------------------------	-----------------	-------------	-------------------

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03161

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

15494	S.A. Souché Handball	31 850 F	<i>soit</i>	4 855,50 €
8992	Secours Populaire	52.000.F	<i>soit</i>	7.927,35 €

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03137

**Collectif Inter-Comités d'Entreprises du Bassin d'Emploi
Niortais (CICEBEN)**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

16714	AFDET	34.600 F	<i>soit</i>	5.274,74 €
--------------	--------------	-----------------	-------------	-------------------

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03161

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

19662	Volubilis	50.000 F	<i>soit</i>	7;622,45 €
24084	Déclic	12.000 F	<i>soit</i>	1.829,39 €
	Scène Nationale de Niort "Le Moulin du Roc"	50 000 F	<i>soit</i>	5 368,49 €

(Centre d'Action Culturelle François Mitterrand)

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03137

20277	Scrabble pour tous	1.000 F	<i>soit</i>	152,45 €
--------------	---------------------------	----------------	-------------	-----------------

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03161

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

4821	Association du commerce niortais (ACN)	155.736 F	<i>soit</i>	23.741,80 €
-------------	---	------------------	-------------	--------------------

Imputation budgétaire : 920.0251.6574 #03137

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC